



23 av. des Martyrs de la Résistance 08200 SEDAN - 03.24.27.12.01 - secretariat@mabillon.net

Année Scolaire 2017-2018

Juillet 2017

Edito du Chef d'Etablissement

L'année scolaire s'achève... Au collège, elle a été rythmée par la réforme, qui a vu la mise en place de nouveaux programmes dans toutes les disciplines, le déploiement de nouvelles modalités d'enseignement (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, Accompagnement Personnalisé), l'apparition d'une évaluation du niveau de maîtrise du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la fin des cycles 3 et 4, la création de nouvelles épreuves de DNB...

A Mabillon, ces changements avaient été suffisamment préparés en amont et ont été mis en place avec la souplesse nécessaire pour ne pas être déstabilisants pour les élèves ce dont témoignent les excellents résultats qu'ils ont obtenu au DNB (99,2%).

L'année prochaine verra l'approfondissement de cette réforme autour d'objectifs et avec des outils sur lesquels j'aurai l'occasion de revenir lorsque sonnera l'heure de la rentrée.

Au moment d'entrer dans la pause estivale, je souhaite à toutes et tous de belles vacances. Elles sont l'occasion de se reposer, de rompre les rythmes, de vivre des expériences nouvelles, en famille ou entre camarades, de faire de nouvelles découvertes...et concourent donc, elles aussi, à l'éducation des élèves.

Etienne Manson
Chef d'établissement

Pourquoi la reprise le 1er septembre et non pas le 4 septembre

Suite aux vacances de Printemps, la semaine du 7 mai 2018 comporte deux jours fériés (8 mai et jeudi de l'Ascension). Les 2 jours et demi travaillés seront récupérés pour permettre d'avoir une semaine non travaillée. La reprise le 1er septembre est donc obligatoire car elle permet de récupérer déjà un jour.

L'ensemble scolaire (La Salle, St Joseph, Mabillon et le Sacré Cœur) adopte cet aménagement.

Rentrée des classes

Vendredi 1^{er} septembre 2017

6^{ème}

09h00 par le portail rue du Docteur Toulemonde

Accueil des élèves de 6^{ème} et de leurs parents dans le parc. Les parents pourront ensuite rencontrer M. Manson et les Professeurs Principaux autour d'un pot d'accueil.

09h15 - 11h50

Prise en charge des classes par l'équipe de Vie Scolaire.

11h50

Sortie des élèves externes.

Les demi-pensionnaires déjeuneront au restaurant scolaire.

13h45

Les élèves, munis de leur carnet de correspondance et de leur agenda iront en classe avec leurs Professeurs Principaux. Chacun recevra un emploi du temps applicable dès le lundi ainsi que des documents administratifs qu'il faudra rendre dès le lundi 4 septembre 2017.

15h35

Fin des cours pour tous les 6^{ème}.

Accueil assuré jusqu'à 17h40.

5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

13h45 par le portail rue du Docteur Toulemonde

Les élèves, munis de leur carnet de correspondance et de leur agenda iront en classe avec leurs Professeurs Principaux. Chacun recevra un emploi du temps applicable dès le lundi ainsi que des documents administratifs qu'il faudra rendre dès le lundi 4 septembre 2017.

15h35

Fin des cours pour tous les élèves.

Accueil assuré jusqu'à 17h40.

Les manuels scolaires

Tous les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} doivent venir chercher leurs manuels scolaires le

Mercredi 30 août 2017
de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

ou

Jeudi 31 août 2017
de 14h00 à 16h30

Les surveillants vous remettront le carnet de correspondance, la circulaire de rentrée, les dossiers de bourse, les demandes de casiers ainsi que les manuels scolaires qui sont à couvrir. Pour une bonne organisation, nous vous remercions de **respecter les jours et horaires** mentionnés ci-dessus. Si vous êtes en vacances, merci de demander à quelqu'un de venir à votre place. **Les manuels de 6^{ème} et 5^{ème} devront être rapportés couverts le lundi 4 septembre pour être déposés dans la salle de classe.**

Réunions de rentrée

Réunion d'accueil avec les parents de 6^{ème}

Jeudi 7 septembre 2017 à 18h00

Réunion pour les parents de 3^{ème}

Jeudi 14 septembre 2017 à 18h00 en D05

Informations pour la rentrée

Autorisations d'entrée retardée/ sortie anticipée

Afin d'éviter tout malentendu en début d'année par rapports aux heures d'arrivée et de sortie:

Votre enfant n'a pas le droit d'arriver lundi 4 septembre 2017 après 07h55 (même s'il a permanence).

A partir de la rentrée 2017, il n'aura plus de carte d'entrée/sortie mais devra utiliser son carnet de correspondance. Il est donc nécessaire de compléter les autorisations dès vendredi 1^{er} septembre (après avoir eu les emplois du temps) pour une application dès lundi 4 septembre à partir de 14h40. Dans le cas contraire, votre enfant devra rester dans l'établissement jusqu'à ce que l'autorisation soit signée.

Liste des fournitures

Les listes sont disponibles en téléchargement sur le site

www.mabillon.net

Dates à venir

Les dates des réunions parents-profs, des conseils de classe, des vacances... seront diffusées à la rentrée.

Rappel des horaires de sonneries

La matin, la sonnerie retentit à 7h52 pour se mettre en rang.
7h55: début du cours. L'après-midi à 13h42 pour se ranger et à 13h45 pour le début du cours.

De plus, à chaque changement d'heure et aux récréations, chacun doit se présenter sans délai (ne pas passer par les casiers...). La ponctualité est primordiale pour bien débuter ses cours.

Présence au restaurant scolaire, permanences de 15h50 et à l'aide aux devoirs

Les sorties exceptionnelles (rendez-vous pris de longue date, repas non pris au restaurant scolaire alors que l'enfant est demi-pensionnaire, sortie anticipée d'une étude...) doivent faire l'objet d'une demande par écrit de votre part (pages prévues dans le carnet de correspondance) AVANT la sortie.

Toute sortie non autorisée fera l'objet d'une sanction conformément au règlement intérieur.

Scolinfo disparaît au profit d'Ecole Directe

De nombreuses fonctionnalités supplémentaires (pédagogiques, vie scolaire, comptabilité) sont les raisons pour lesquelles l'ensemble scolaire adopte **Ecole Directe** à la place de Scolinfo, dès la rentrée.

Lors de la remise des manuels scolaires, vous trouverez votre identifiant et mot de passe (pour les parents et pour les élèves).

Les casiers pour les demi-pensionnaires

Vous avez la possibilité de louer un casier pour votre enfant demi-pensionnaire, pour l'année scolaire (30€ par an).

Chaque élève intéressé pour la location d'**un casier doit avoir son propre cadenas à partir du 4 septembre** ainsi que l'autorisation distribuée le jour de la remise des manuels scolaires.

La distribution des casiers pour les demi-pensionnaires se fera entre le 04 et le 08 septembre 2017. Pour le bon déroulement et vu le nombre de casiers (360), la priorité est donnée aux 6^{ème} puis aux autres niveaux. La distribution peut donc prendre quelques jours.

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

Elle sera donnée lors de la remise des manuels.